



THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN AFRIQUE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Prestation de services de consultation individuelle pour
l'élaboration de la politique des ressources humaines du CERAPE**

(ACBF/REOI/005/24/SALCA/CERAPE)

19 MARS 2024

**THE AFRICAN CAPACITY BUILDING
FOUNDATION (ACBF HEAD OFFICE)**

2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe
Tel: (+263-242) 304663, 332002
Cell: +263 772 185 308 - 10
E-mail: root@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
WEST & CENTRAL AFRICA**

3rd Floor, The Rhombus, Plot 24 Tumu Street,
Kanda Estates, Accra, Ghana
Tel : +233 540122013
E-mail : accra@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,
EAST & SOUTHERN AFRICA**

ACK Garden House, 2nd Floor, 1st Ngong Ave, Nairobi, Kenya
Tel: +254 (20) 5160052
Cell: +254 727 116 276
E-mail: nairobi@acbf-pact.org

1. Contexte

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) met en œuvre le programme « Renforcement du leadership africain pour l'adaptation au climat » (SALCA), qui vise à améliorer la performance des organisations travaillant dans le domaine de l'adaptation au changement climatique pour un écosystème durable d'adaptation au changement climatique sur le continent africain. Le résultat global attendu du programme est de disposer d'un groupe solide d'organisations basées en Afrique et dirigées par des Africains, capables de façonner la réponse de l'Afrique au changement climatique par le biais d'un dialogue politique efficace, d'un plaidoyer et de l'utilisation d'une voix commune pour sensibiliser et influencer les politiques.

Plus précisément, le programme SALCA renforcera la capacité des organisations sélectionnées à jouer un rôle de premier plan dans l'adaptation au climat en améliorant leur efficacité, leur efficacité, leur pertinence et leur durabilité, tout en renforçant leur capacité à développer une culture organisationnelle d'excellence, dans le but global d'améliorer la capacité du continent à entreprendre les actions nécessaires pour se préparer et s'adapter aux impacts actuels et futurs du changement climatique.

Le programme met l'accent sur une approche fondée sur des données et les preuves dans sa mise en œuvre, ainsi que sur la sensibilité au genre et l'inclusion sociale dans les stratégies d'adaptation au climat des organisations sélectionnées. Dans le cadre de sa stratégie de mise en œuvre, le programme SALCA accompagne les organisations cibles, dont le Centre d'Etudes et de Recherches en Analyses et Politiques Economiques (CERAPE), dans la mise en œuvre des plans personnalisés d'amélioration des capacités institutionnelles (CICIP). Ces plans visent à relever les défis prioritaires en matière de capacités auxquels sont confrontées les organisations cibles qui travaillent avec les communautés africaines marginalisées pour élaborer des stratégies d'adaptation au changement climatique durables et résilientes.

Le Centre d'Etudes et de Recherches en Analyses et Politiques Economiques (CERAPE) est un Centre de Recherche créé en novembre 2002 et enregistré en République du Congo, en tant qu'organisation Non Gouvernementale. Sa mission est de mener des recherches sur des questions économiques et sociales, y compris l'agriculture, afin d'éclairer les politiques et les pratiques. Le CERAPE a une présence régionale, avec des unités de recherche nationales au Cameroun, en République centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC).

Dans le cadre de ce programme de 4 ans, l'ACBF soutient le CERAPE pour renforcer ses capacités en tant qu'institution de recherche contribuant de manière significative à l'agenda de

l'adaptation au changement climatique en Afrique. Les objectifs spécifiques de l'intervention sont les suivants :

- i) Améliorer les systèmes et les processus de l'organisation afin de s'acquitter efficacement de son mandat ;
- ii) Renforcer les capacités humaines ; et
- iii) Améliorer la capacité pour les opérations durable.

Dans un premier temps, l'ACBF a mené une évaluation des besoins en capacités (CNA) de l'institution entre septembre et novembre 2022 afin de comprendre ses forces et ses besoins. L'évaluation des besoins en capacités (CNA) du CERAPE s'est concentrée sur les dix domaines clés de capacité institutionnelle suivants : la gouvernance et le leadership, la planification stratégique et l'innovation, la gestion des ressources humaines, la gestion financière, la planification et la mise en œuvre des programmes, la gestion des résultats et l'assurance qualité, la communication, la gestion des connaissances, la mobilisation des ressources et les partenariats et l'infrastructure.

C'est dans ce contexte que l'Unité de Coordination Régionale du CERAPE, en collaboration avec l'ACBF, cherche à mandater un consultant individuel pour soutenir l'élaboration d'une politique des ressources humaines pour le CERAPE.

2. Objectifs

Les objectifs de cette mission de consultation sont les suivants :

- a) Élaborer la politique de gestion des ressources humaines du CERAPE
- b) Former les membres du personnel concernés du CERAPE à la gestion des ressources humaines

3. Portée des travaux

3.1 Pour l'élaboration de la politique des ressources humaines du CERAPE, les responsabilités du consultant seront les suivantes :

- a) Rédaction d'un rapport initial sur la base des termes de référence, décrivant une méthodologie solide pour l'élaboration de la politique des ressources humaines. Dans le cadre de ce processus, le consultant réalisera un audit de compétences et une analyse des postes, proposera la mise en place d'un système complet de management de la performance, assurera le renforcement des compétences en gestion du changement, et proposera la création et la mise en place d'une unité/département dédié à la gestion des ressources humaines. Afin d'assurer une approche collaborative, ce processus impliquera la participation active du personnel, de la direction, du conseil d'administration, des partenaires et d'autres parties prenantes du CERAPE. Le rapport

initial présentera des plans et des stratégies bien définis, y compris des objectifs, des indicateurs, des ressources et des outils clairs à utiliser dans l'élaboration de la politique des ressources humaines.

- b) Guider et diriger l'analyse du contexte de la GRH et proposer des stratégies d'amélioration pour la croissance attendue et la transformation du CERAPE en une entité proche et compétente.
- c) Organiser des réunions consultatives avec le personnel du CERAPE au Congo et dans d'autres pays afin de recueillir des idées pour la rédaction du document.
- d) Analyser l'information et produire un projet de politique des ressources humaines.
- e) Organiser une séance de validation pour valider le projet de politique des ressources humaines.
- f) Soumission d'un rapport final (document de politique RH élaboré) après l'intégration de tous les éléments de la politique RH mise à jour.

3.2 Pour la formation en RH

- a) Élaboration d'un rapport de démarrage de la formation basé sur le TDR et le rapport d'analyse contextuelle de la GRH.
- b) Réalisation d'un audit de compétences en gestion RH
- c) Élaborez un module de formation basé sur les lacunes critiques en matière de capacité.
- d) Former le personnel concerné du CERAPE au Congo, en tenant compte du personnel des trois autres pays (*y compris le personnel financier qui s'occupe actuellement de la GRH*) à court terme.
- e) Partager des documents de formation et de référence sur la GRH avec les participants et pour le dépôt de l'Institut.

4. Méthodologie

La mission sera menée à l'aide de diverses méthodes telles que, mais sans s'y limiter :

- a) Procéder à l'examen documentaire des documents pertinents du CERAPE, etc.
- b) Réaliser des entretiens avec le personnel du CERAPE au siège et dans d'autres bureaux des autres pays, ainsi qu'avec des partenaires identifiés et d'autres parties prenantes concernées sur des questions liées à la gestion des ressources humaines.
- c) Évaluer l'évolution du paysage de la GRH (genre et inclusion sociale).
- d) Effectuer une analyse qualitative des données/informations provenant de diverses sources.
- e) Préparez et présentez une politique RH lors d'une session en présentiel, virtuelle ou hybride et recueillez des commentaires, des observations et des ajouts.
- f) Évaluez les compétences en gestion des RH et les lacunes en matière de connaissances.
- g) Préparer le matériel de formation et former le personnel concerné du CERAPE à la GRH.

- h) Fournir des documents de référence qui peuvent renforcer les compétences et les connaissances du personnel en matière de GRH.
- i) Utiliser toute autre méthodologie jugée appropriée.

5. Principaux livrables

À la fin de la mission, les livrables suivants sont attendus :

- a) Rapport de démarrage détaillant l'approche/méthodologie que le consultant suivra dans la rédaction de la politique RH et la formation du personnel sur la GRH.
- b) Ateliers pour discuter des éléments de la politique RH et pour l'évaluation des besoins de formation.
- c) Rédiger une politique de GRH et des modules de formation sur la GRH.
- d) Organiser des ateliers pour examiner et valider les ébauches de résultats.
- e) Fournir une formation sur la GRH à certains membres du personnel du CERAPE.
- f) Élaborer et partager des documents de formation et de référence standard sur la GRH.
- g) Intégrer tous les commentaires et ajouts issus du processus d'examen ; et produire la version finale de la politique de GRH.

6. Profil académique, expériences, compétences

Les critères d'évaluation seront basés sur la méthode de sélection des qualifications du consultant

Le comité d'évaluation évalue les propositions techniques en fonction de leur réactivité au cadre de référence, en appliquant les critères d'évaluation et le système de points spécifiés ci-dessous.

La note technique minimale requise pour réussir est de 70 points et plus. Une proposition technique est rejetée à ce stade si elle ne répond pas à des aspects importants des Termes de Référence ou si elle n'atteint pas la note technique minimale indiquée.

La proposition financière sera évaluée en fonction du taux le plus compétitif donné par le soumissionnaire conforme.

Les critères, les sous-critères et le système de points pour l'évaluation des propositions techniques complètes sont donnés ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation	Score
1	Être titulaire d'un master en GRH, en sciences humaines et sociales ou dans d'autres disciplines connexes avec plus de 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des ressources humaines et le développement de stratégies de ressources humaines.	10

2	Des certifications professionnelles en gestion des ressources humaines seraient un atout.	5
3	Avoir une expérience avérée dans l'élaboration de manuels de gestion des ressources humaines de haute qualité pour des institutions régionales ou internationales	15
4	Connaissance des meilleures pratiques internationales et des cadres juridiques pertinents pour les RH.	10
5	Démontrer une connaissance des principes en RH, des lois du travail et des meilleures pratiques pour assurer la conformité.	15
6	Vaste expérience des approches participatives de la gestion et des opérations	10
7	Excellentes compétences en communication écrite et orale en français, la connaissance de l'anglais est un atout.	10
8	Expérience dans l'évaluation des lacunes et de l'identification des lacunes dans les aptitudes et les compétences des employés et dans la conception de nouveaux programmes de formation et de la prestation de programmes de formation sur mesure.	5
9	Expérience dans la préparation de manuels de formation, de l'élaboration de plans de formation et de la formation des membres du personnel de niveau intermédiaire et supérieur dans le domaine de la gestion des ressources humaines.	10
10	Solides compétences en matière d'administration de formation, de communication, d'animation et de gestion du temps.	10
	Total Points	100

7. Durée de la mission et rémunération

La date provisoire de début de cette mission est le 30 avril 2024, la date de fin prévue étant le 15 juillet 2024. Le consultant soumettra une proposition financière ainsi que d'autres documents énumérés dans le tableau 1 ci-dessous. Les honoraires de consultation excluent les frais de voyage et les indemnités journalières qui seront payés par l'ACBF.

8. Contenu, calendrier et soumission

Les résultats doivent correspondre aux normes de qualité. Le texte des stratégies et le matériel de formation doivent être illustrés, le cas échéant, par des graphiques. Le livrable final des documents de politique pour la GRH et du matériel de formation pour la formation GRH, ainsi que toutes les autres pièces jointes pertinentes, devrait être soumis le 15 juillet 2024.

Les livrables et l'échéancier provisoire sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Livrables

N°.	Étapes	Chronologie	Honoraires de conseil US\$
1	Présentation du rapport de démarrage, y compris le plan de rapport préliminaire	10 mai 2024	

2	Conclusion des missions de consultation et projet de rapport	25 mai 2024	
3	Soumission des documents de politique et du matériel de formation	15 juin 2024	
4	Fournir du matériel de formation et former le personnel sélectionné à la GRH	30 juin 2024	
5	Présentation de la version finale du document de politique révisé	15 juillet 2024	

****REMARQUE : Inclure le tableau ci-dessus dans la proposition financière**

9. Emplacement et modalités de travail.

Cette mission sera principalement réalisée à distance avec quelques missions de déplacement principalement au Congo Brazzaville. Le Consultant peut travailler à partir de son propre bureau ou de celui du bureau de coordination régionale du CERAPE au Congo Brazzaville. Le consultant aura accès aux informations pertinentes nécessaires à l'exécution des tâches énoncées dans cette mission. Le consultant devra fournir son propre poste de travail (ordinateur portable, Internet, téléphone, scanner/imprimante, etc.) et avoir accès à une connexion Internet fiable.

1. Le CERAPE examinera les projets de rapports à des fins d'assurance qualité et fournira des commentaires sur les produits livrables. L'approbation des documents et rapports par le CERAPE en tant que livrables sera un préalable avant tout paiement à effectuer au consultant.

10. Langue

Tous les rapports doivent être rédigés en français, simple interligne, taille de police 11, Times New Roman et soumis en version Word et PDF.

11. Soumission

Les consultants intéressés doivent postuler avec les éléments suivants :

- CV comprenant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.
- Proposition financière

12. Adresse de soumission

Les candidats qui répondent au profil requis sont priés de soumettre leur candidature au plus tard **le 5 avril 2024** à l'adresse suivante : procurement@acbf-pact.org au plus tard à **17h00 (heure locale de Harare)** avec pour objet : ***Expression of interest for Individual Consultancy "Recruitment of individual consultant to draft CERAPE's human resources policy under the SALCA Programme"***.